

Autoroute A11 – Création d'un parking de covoiturage - Le Mans Ouest – Suivi environnemental en phase chantier



Maître d'ouvrage



Localisation

Le Mans (72)



Date

2016-2017

Projet

Objectifs : Création d'un parking de covoiturage d'une capacité de 55 places, située à l'Ouest du Mans (72), au niveau du diffuseur n°8 de l'autoroute A11 (PR 177)

Missions réalisées

- Elaboration du Plan Général de Respect de l'Environnement (PGRE): protéger la ressource en eau, limiter les nuisances sonores liées aux travaux, réduire les consommations de matières premières et d'énergie, favoriser le réemploi des matériaux in situ, généraliser l'utilisation des filières de gestion des déchets, limiter les impacts des travaux sur le milieu naturel, installation classées pour la protection de l'environnement,
- Réalisation d'un registre environnement,
- Assistance au maître d'ouvrage durant les réunions,
- Réalisation de Visite Préalable Environnement. Cette visite a lieu avant la remise par chaque intervenant au chantier de son Plan Respect de l'Environnement (PRE),
- Réalisation des comptes rendus des visites, les consignes à transmettre, les observations particulières et les fiches d'anomalies,
- Transmission des observations et notifications nécessaires au maître d'ouvrage, au maître d'œuvre et à tout autre intervenant sur le chantier,
- Réalisation du Bilan Environnemental de Chantier.



Complexités de l'opération

Terres polluées: Gestion de terres contaminées aux hydrocarbures site.